

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du 27 février 2026
TENU A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H00

PRESENTS : Nicolas VILAIN, Françoise EUVRARD, Patrick MICHELIN, , Matthieu RABOT, PARADIS Laurent, Hélène LIET, Sarah BARUET

ABSENTS : Quentin PERRUSSON, Daniel CEVRERO, Philippe DRIVON, Sylvie BERNARD, Alexis GAUTHIER

EXCUSES : John SIMONET, Isabelle MARTINET, GALLAND Vanessa,

Le conseil a été convoqué 20 février 2026 et a de nouveau été convoqué le 27 février 2026, le conseil pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2026 à l'unanimité par le Conseil Municipal

2) Vote des Comptes Financiers Uniques des budgets Assainissement et Commune

1) Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 pour les budgets Commune, Assainissement : les comptes sont approuvés à l'unanimité, hors la présence du Maire, sous la présidence de Monsieur Patrick MICHELIN.

3) Vote des budgets Assainissement et Commune

1) Approbation des affectations de résultat 2025 pour les budgets Commune, Assainissement :
Après présentation par M. le maire, le compte de résultat 2025 est approuvé par le Conseil.

2) Vote des budgets primitifs 2026 pour les budgets Commune, Assainissement :
Après étude et ventilation détaillée des prévisions de dépenses et recettes pour l'année 2026, les budgets primitifs principaux de la commune et de l'assainissement sont adoptés à l'unanimité.

4) Préparation des élections municipales du 15 et 22 mars 2026

Matin de 7h45 à 13h00	Après-midi de 13 h 00 à 18h00
<i>Laurent PARADIS</i>	<i>Patrick MICHELIN</i>
<i>Vanessa GALLAND</i>	<i>Françoise EUVRARD</i>
<i>Nicolas VILAIN</i>	<i>Sarah BARUET</i>
<i>Matthieu RABOT</i>	<i>Hélène LIET</i>

5) Points sur les Devis 2026

- Ordinateur Point lecture : devis de l'entreprise EI Racine PC d'un montant 866 € TTC, devis accepté.
- Portes extérieures école : devis de l'entreprise BONIN d'un montant de 1430.10 € TTC devis accepté.
- Remplacement d'un Poteau Incendie : devis de la SAUR d'un montant de 2836.08 € TTC devis accepté.
Voir pour remplacement de celui de « La Charmotte »
- Assistante Technique Conseil Départemental 71 : 0.444 €/Habitants soit 270.84 € (pour 610 habitants)

- Remplacement de l'alarme des chalets : devis de l'entreprise SPARA d'un montant de 864 € et coût de l'abonnement annuel 72 € TTC, devis accepté.
- Remplacement de l'air de jeu de l'école et achat d'une deuxième cage de foot : devis de l'entreprise TRANSALP d'un montant de 9222.96 € TTC, devis accepté.
- Evolution du logiciel concernant le cadastre : devis de l'entreprise GEOCONSULT d'un montant de 1461.30 € TTC, devis accepté.
- Remplacement des pierres réfractaire de la chaufferie : devis de l'entreprise Froling d'un montant de 6893.40 €, le Conseil Municipal décide d'attendre pour les remplacer.

8) Questions et informations diverses

- Atelier Bon jours : demande la disponibilité de la salle gratuitement, le Conseil Municipal avait demandé une participation pour les frais de chauffage, après refus des ateliers Bon Jours, le Conseil Municipal refuse le prêt gratuit de la salle.
- Bulletin municipal 2026 : devis de l'emprise Guinard d'un montant de 702.90 €, devis accepté les bulletins seront distribués courant mars 2026.
- Remise Prix du concours Villes et Villages Fleuris.

Le Maire remercie l'ensemble des Conseillers Municipaux pour le mandat écoulé.

Fin séance 22h30

Le Maire
Nicolas VILAIN

